



CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 17 septembre 2021 – 20 h 00

Présents 10

Excusés : Mme Céline Naviet, M. André Streit

1/ Point Trésorerie

Une entrevue a eu lieu avec la trésorière afin de faire le point sur nos capacités de remboursement.

Le budget 2020 était en équilibre, en 2021, il devrait l'être également

Par contre, la capacité d'auto-financement est très faible.

La trésorière conseille de ne pas taper dans la « caisse » sauf pour les dépenses urgences et autres dépenses nécessaires.

Comment peut se dégager une capacité d'auto-financement ?

Possibilités existantes :

- Les impôts (foncier bâti 11,42 %, foncier non bâti 12,93 %). Nous sommes sous la moyenne départementale.
189 € / habitant (département : 318 €, région : 320 €, moyenne sur des villages de même taille)
- L'école.
Voir si le prêt à 1,47 % peut être renégocié. 0,5 % représente 6000 € par an.
- Vente local vestiaires
Possibilité de vente du local à un professionnel ?

Toutes les idées sont les bienvenues pour augmenter nos revenus ou pour économiser.

A réfléchir avant le prochain budget.

2/ Priorisation des projets.

Tableau à compléter pour le dimanche 26 septembre au plus tard.

Référents école : Claude Hueber et Agnès Pelletier

Référent déchets verts : ?

Référent subventions : Jean-Pierre Giovanini

3/ Forêts

a) Vente de bois de l'été

La parcelle 30, invendue à la vente ONF de juin a été cédée à l'amiable à l'entreprise Marc JP et Fils pour 4 560 € H.T. En raison de l'état sanitaire des frênes marqués, nous ne pouvons retarder plus la cession.

Les futaies de la parcelle 26 ont été vendues le 3 septembre dernier à l'entreprise Bois Comtois pour 8 000 € H.T. (3 offres en séance).

b) Affouage 2021/2022

La visite des parcelles prévue le 4 septembre a été annulée.

Une information des habitants sera faite avant fin septembre pour présenter les parcelles disponibles (37,1,4, 26) et demander aux affouagistes de s'inscrire. Si possible nous proposerons une date de visite à cette occasion.

En fonction du nombre d'inscrits, marquage des lots par la commission bois avec si possible le renfort de quelques affouagistes.

c) Dossier de subvention reconstitution

Travail de l'ONF sur le diagnostic des parcelles sinistrées.

Proposition à la commune d'une surface réduite pour le premier dossier de subvention, pour avoir moins de risque d'échec des plantations.

Présentation par l'ONF, conformément à la commande signée, du dossier de demande de subvention.

Le Conseil Municipal doit prendre une délibération validant ce document avant son envoi au Ministère de l'Agriculture.

Essences prévues :

chêne sessile
chêne pubescent
Pin de Calabre
Alisier torminal

Erable plane

Le montant total HT du projet s'élève à 73 280 €

Le montant de la subvention sollicitée s'élève à 58 624,71 €

Autofinancement : 14 656,18 €

Reboisement de 13,89 ha de peuplement d'épicéas scolytés.

Parcelles cadastrées concernées : Sous la Broche, Les Bouilllets, Essarts des Craies, Bois des Barraques, Sur le Puits, Bois des Chausselles.

Le plan de financement est adopté à l'unanimité.

4/ Divers

Possibilité de faire subventionner des travaux de sécurité routière

Demande à faire avant fin septembre.

Devis en attente.

Vol et dégradations

Un affichage a été installé sur les panneaux.

Aire de jeux

Le plancher et les bois de la maisonnette doit être rénové.